

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DJS 195 Terrain 6 rue Emile Levassor (13^{ème}) - Convention d'occupation du domaine public avec l'association Garef Paris.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2122-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mars 2015 par lequel la Maire de Paris demande d'approuver le principe de passation d'une convention d'occupation du domaine public d'un terrain situé 6, rue Emile Levassor (13^{ème}) ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 30 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public du terrain situé 6, rue Emile Levassor (13^{ème}).

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'occupation du domaine public du terrain situé 6, rue Emile Levassor (13^{ème}) avec l'association Gare -Paris.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront inscrites nature 752, fonction 422 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris années 2015 et suivantes.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO